

Réf: Dossier 297655

## Avis de constitution

### SOCIETE « AZAR CHOP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SOGEFIA, Lot 506, Ilot  
507

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZAR CHOP »

Objet : COMMERCE GENERAL , VENTE DE PRODUIT AGRICOLE , VENTE D'ARTICLES MENAGERE , PRESTATION DE SERVICE , IMPORT-EXPORT , VENTE DE MATERIEL BUREAUTIQUE , DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SOGEFIA, Lot 506, Ilot  
507

Dirigeant(s) Mme ZOUNGRANA AZARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02953 du 28/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17289/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

